

DEVOTION AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.

Communione Réparatrice.

(Suite.)

II.—COMMUNION RÉPARATRICE GÉNÉRALE.

Une indulgence nouvelle, accordée par notre saint Père le Pape Pie IX à la sollicitation du Directeur général de l'Apostolat de la Prière, rend plus accessible à tous les Associés de cette sainte Ligue du Cœur de Jésus, et spécialement aux hommes, la salutaire pratique de la Communion réparatrice. Jusqu'alors (14 juin 1877) on ne pouvait gagner l'indulgence attachée à cette pratique, qu'autant qu'on s'engageait à faire la communion certains jours de la semaine ou de chaque mois. Désormais, cette condition peut être remplacée, pour les Associés de l'Apostolat, par une autre, dont l'accomplissement est plus facile et plus édifiant tout ensemble. *Indépendamment de l'indulgence qui demeure attachée aux communions faites par groupes de semaine ou de mois, les Associés de l'Apostolat de la Prière peuvent gagner, chaque mois, une indulgence plénière, en s'approchant ensemble de la sainte Table, au jour fixé par les Directeurs locaux de l'Apostolat.* (voir le rescrit du 14 juin 1877).

La Communion réparatrice devient donc *bi-mensuelle* pour ceux des Associés qui avaient déjà accepté la Communion *mensuelle*, par sections ou par groupes, et qui, de plus, acceptent la Communion réparatrice *générale*.

On le comprend, ces *communions générales réparatrices* sont doublement *réparatrices*, précisément parce qu'elles sont *générales*. Les amis du Cœur de Jésus ne se contentent pas de réparer, par la ferveur avec laquelle ils s'approchent de la sainte Table, les sacrilèges qui profanent trop souvent le Sacrement de l'amour : ils réparent aussi, par l'édification de leur concours, l'abandon auquel est condamné Jésus dans ce sacrement, par l'indifférence d'un si grand nombre de chrétiens.

(*Messager du Cœur de Jésus*, juillet 1877.)

Les Associés doivent se montrer pleins de zèle pour tout ce qui regarde la dévotion au sacré Cœur de Jésus et à la sainte Eucharistie.